

MONTRE-NOUS

TON VISAGE

N° 20

J. de Courtivron

J.L. Essertel

A. Cantin

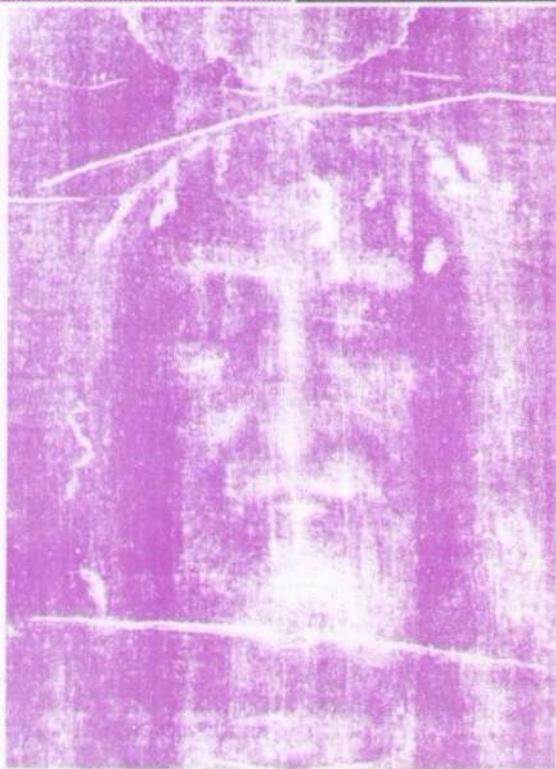
M.C. Villet

C. Guinard

**MNTV sur
INTERNET**

**DOCUMENTS
d'INFORMATION
de
REFLEXION
et de
MEDITATION
sur le**

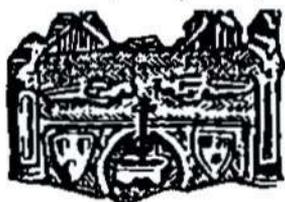
**LINCEUL
de
TURIN**



**Publication éditée par l'Association " Montre-nous Ton Visage "
Centre MBE 139 - 44, rue Monge - 75005 PARIS**

MONTRE NOUS TON VISAGE

SOMMAIRE	Pages
• ÉDITORIAL Contempler la Vérité Jacques de COURTIVRON	3-5
• Exposé HISTORIQUE Professeur ESSERTEL	6-21
• Les problèmes du Linceul sous la lumière de « FOI et RAISON » Frère André CANTIN,	22-25
• La VÉRITÉ qui EST JÉSUS Marie-Claire VILLET	26-28
• “Histoire ancienne du Linceul” Tome 2, Livre du P. Dubarle Recension par C. Guinard	29-31
• MNTV sur INTERNET EXPOSITIONS	2



MNTV sur INTERNET

<http://asso.itbs.fr/mntv/>

Vous pourrez consulter notre site MNTV sur INTERNET en composant l'adresse ci-dessous;

<http://asso.itbs.fr/mntv/>

Notre site comporte les sept rubriques suivantes:

PRÉSENTATION

(présentation globale du linceul de Turin, avec illustrations correspondant au texte)

HISTOIRE

(histoire du tissu à travers les siècles)

SCIENCE

(données scientifiques et débats)

ENIGME

(authenticité: une énigme, un mystère ?)

ÉVANGILES

(rapports et liens du Linceul avec les textes des Évangiles)

CONTEMPLER

(contempler ce Visage)

L'ASSOCIATION

(bref historique de l'association depuis sa fondation, adresses)

Nous invitons ceux qui naviguent sur Internet à consulter notre site

et à nous faire connaître leurs réactions : sur la présentation, sur l'intérêt des textes (que nous ferons évoluer régulièrement, le site n'ayant qu'une première forme constamment modifiable).

Faites-le connaître de vos amis internautes.

EXPOSITIONS

Un ensemble de panneaux, facilement transportables dans une voiture, sera prochainement à la disposition de ceux qui voudraient organiser des expositions sur le Linceul.

Il nous faut encore quelque délai pour la mise au point du matériel prêté gratuitement.

Vous pouvez prendre contact avec les deux personnes de l'association qui gèrent cette exposition :

Mr de Riedmatten,

Tél: 01 40 71 69 23

Mme Guespereau:

T. 01 42 19 09 43

Contempler la vérité

*«La foi et la raison sont comme les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité». Ainsi commence l'encyclique de Jean-Paul II *Fides et ratio*, donnée à Rome le 14 septembre 1998, en la fête de la Croix glorieuse.*

Ce message exceptionnel de profondeur veut réconcilier les adeptes de la seule foi et les partisans exclusifs de la raison. Qu'elles le veuillent ou non, ces deux démarches progressent l'une et l'autre vers le mystère qui nous a été révélé au long des siècles, mais la première veut s'y soumettre alors que la seconde le rejette.

Ainsi, pour parvenir à contempler la vérité, nous sommes soumis au mystère, et il faut bien reconnaître que, sans lui, notre liberté de croire ou de ne pas croire ne serait pas respectée. Notre simple raison humaine nous tiendrait lieu de foi sans ce voile du mystère.

Pour des vérités scientifiquement établies, malgré leur évolution assez fréquente au cours du

temps , le doute n'est guère défendable à une époque donnée. Leur remise en cause exige des éléments nouveaux qui n'étaient pas encore apparus. Le pape Jean-Paul II nous affirme que la théologie doit s'appuyer sur la raison, mais aussi que l'approche rationnelle de la vérité a besoin des vérités révélées pour progresser vers le but.

Vous allez, lecteur, me reprocher de m'écarter du problème du linceul à travers ces réflexions. Elles me semblent pourtant devoir éclairer nos questions les plus sensibles.

Ne serait-il pas souhaitable, autour du linceul, que les tenants de la datation par le carbone 14, comme ceux qui la mettent en cause, essaient de faire un pas vers le camp "adverse" ? Cette encyclique nous y invite, les uns et les autres, en voulant non seulement réconcilier foi et raison, mais les appeler à coopérer.

Le linceul, lui aussi, invite à une foi plus vivante par une méditation silencieuse sur un visage souffrant mais apaisé, image exceptionnelle de sérénité dans l'épreuve la plus douloureuse. Mais il provoque aussi la science à rechercher une explication à la constitution même de l'image, en tenant compte des possibilités humaines à l'époque déterminée par la datation.

Il serait temps d'arrêter de camper sur des positions complètement bloquées : d'une part le carbone 14 aurait définitivement condamné tout l'intérêt du linceul qui ne serait plus qu'une icône parfaitement réussie et fidèle à tous les détails évangéliques; et, pour ceux d'en face, les opérations de datation auraient été soit déformées sciemment, soit erronées pour une cause non encore déterminée. Verra-t-on un jour les "carbonicoles" et les "antiseptiques" se mettre ensemble à la recherche sereine d'une vérité que manifestement ne

détiennent ni les uns ni les autres ?

Dans cette sérénité, il me semble que tous peuvent se mettre en quête de documents, icônes ou écrits dont la date, indiscutablement antérieure à l'apparition officielle du linceul à Lirey, inviterait les défenseurs du carbone 14 à plus de conciliation, je pense en particulier au codex de Pray.

Il serait aussi spectaculaire que des laboratoires spécialisés dans la datation au carbone 14 se penchent sur toutes les causes possibles qui peuvent bouleverser le lien entre datation et pourcentage de carbone 14, au lieu de répéter avec un entêtement méritoire que cette méthode inattaquable aboutit inexorablement à une interprétation des résultats aussi inattaquable. Autrement dit, il serait admirable et constructif que les uns et les autres, après une lecture approfondie de *Fides et ratio*, retrouvent le chemin de convergence coopérative entre ces "deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité".

Vous trouverez dans ce numéro une réflexion bien mieux argumentée sur cette convergence par le Frère André Cantin, une recension du dernier livre du P. Dubarle et une nouvelle méditation de Marie-Claire Villet. La partie historique sera surtout présente avec l'exposé du Professeur Essertel donné au cours de notre dernière assemblée générale.

Souhaitons que ce 20e numéro soit à la fois une source d'apaisement, une meilleure approche de la vérité et une invitation à la contemplation de ce bouleversant visage qui constitue la meilleure réponse à toute épreuve, aussi douloureuse soit-elle.

Jacques de Courtivron

Président de MNTV

EXPOSÉ **du** **Professeur ESSERTEL**

au cours de l'Assemblée générale
de MNTV, Paris, le 24 mars 1999

Le professeur ESSERTEL, directeur du GERRALT (Groupe d'études et de recherches Rhône-Alpes sur le Linceul de Turin), se propose d'abord de préciser les axes de recherches que cet organisme souhaite soumettre aux autorités responsables de Turin à l'occasion de la prochaine ostension du Linceul en l'an 2000. Puis de faire le point de la recherche historique concernant le linceul. Enfin de répondre aux questions que son exposé soulèverait.

1. Propositions de recherches

- Le GERRALT a rédigé un projet pour la scanérisation du Linceul par caméra CCD. Ce projet a été préparé par les Professeurs Cespuglio (GERRALT), Marion et Fanti (Italie). Les conditions de travail et d'utilisation des résultats n'ont pas encore été fixées. Pour le moment, les modalités techniques restent confidentielles. Cette méthode permettrait d'obtenir des images très fines du corps du supplicé, de son anatomie et de confirmer ou d'infirmer la présence des leptons de Pilate sur les yeux et les fantômes d'écriture autour du visage.

- Des prélèvements sont envisagés mais la difficulté réside souvent dans le caractère invasif de ceux-ci : sur proposition d'Antoine Legrand,

membre d'honneur du GERRALT, nous souhaiterions dater un échantillon de fil qui a servi à coudre la bande latérale du Linceul.

- En se fondant sur une autre idée d'Antoine Legrand, le GERRALT voudrait obtenir un fil de la région occipitale, là où la coulée de sang est importante : nous constatons à cet endroit la présence de caillots de sang de densité faible. Comment expliquer ce phénomène ? Selon Antoine Legrand le sang se serait écoulé sur un corps gras empêchant la concentration du sang. Ce corps gras pourrait être le parfum versé sur la tête du Christ par Marie-Magdeleine peu avant la Passion lequel aurait imprégné les cheveux. Si la présence d'un parfum était confirmée, sa composition pourrait nous renseigner sur son origine et son époque. Il constituerait alors un élément de datation et d'identification du crucifié.

L'ensemble de ces propositions n'est pas limitatif. Le GERRALT envisage de reprendre les remarquables études sur le tissu du Professeur Vial en partant du projet de recherche établi par cet éminent expert des textiles. L'une des préoccupations du Pr Vial était de comparer le tissu du Linceul à d'autres tissus des premiers siècles. Comparaison essentielle pour dater le tissu car, à ce jour, nous ne disposons que de pistes insuffisamment approfondies. Il serait souhaitable que soit reprise l'étude palynologique qui intervient elle aussi dans la datation du Linceul et dans la reconstitution de son itinéraire avant le XIV^{ème} siècle.

2. Le linceul et la recherche historique.

En 1989, l'analyse C14 attribuait une datation médiévale au Linceul de Turin. Depuis plusieurs hypothèses ont été formulées sur son mode de "fabrication" au Moyen-Age. A l'heure actuelle, elles relèvent toutes de pures spéculations ne reposant sur aucun commencement de preuves sérieuses sur le plan historique. Or, *l'historien travaille sur des documents, sur des témoignages* qu'il confronte, compare et critique (critique externe c'est-à-dire la fiabilité des documents et critique interne c'est-à-dire la valeur intrinsèque des témoignages). Si des témoignages concernant l'existence ancienne du Linceul existent, ils devraient permettre de répondre à la question essentielle : ce Linceul est-il celui de Jésus-Christ?

Les sciences expérimentales apportent des éléments de réponse tant sur la formation de l'image que sur les caractères anatomiques du crucifié. Les sciences historiques dont l'objet est la connaissance des faits singuliers situés dans le temps et l'espace doivent donner la réponse définitive sur l'identité de l'Homme du Linceul.

Le Père Maldamé, *op*, explique dans son ouvrage sur le Linceul de Turin que "...*La science* établit les lois de la nature dans une analyse. Les sciences de la nature rattachent un objet particulier à un ensemble pour en dire la nature, la structure ou les propriétés. Elles ne prennent pas en compte la singularité comme telle. Ces brèves remarques disent la force et les limites de la science. Pour cette raison l'expertise ne saurait conclure en matière d'histoire. *L'histoire* étudie un événement singulier. La question de l'authenticité du Linceul de Turin relève donc de sa compétence. Ces brèves remarques épistémologiques montrent que la question posée par le Linceul relève de la compétence de

l'historien et ne saurait être tranchée par la science ". La difficulté est de savoir si les documents permettant l'identification de l'Homme du Linceul existent en nombre suffisant pour pouvoir conclure ? Ainsi se présente la problématique aux historiens et épistémologues du GERRALT.

Les sciences expérimentales ont éliminé l'hypothèse d'une fabrication humaine et aussi picturale. En effet, les caractéristiques physico-chimiques révèlent que cette image est irreproductible et donc unique. Le linceul est donc un original.

Cette conclusion contraignante pour l'historien renvoie le mémoire de Pierre d'Arcis au musée des curiosités. En effet, à la fin du XIV^{ème} siècle, pour nier l'authenticité du Linceul l'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, argue d'une enquête de l'évêque Henri de Poitiers lequel aurait reçu les aveux d'un peintre : "le dit *linge avait été astucieusement peint*, la vérité étant attestée par l'artiste qui l'a peint...".

Ce mémoire est suspect : il n'est ni daté, ni signé laissant planer un doute sérieux sur son origine et il n'existe aucune trace de l'enquête de Henri de Poitiers. Enfin, sur le plan de la critique externe, ce mémoire ne présente pas les caractéristiques permettant de le considérer comme fiable.

Cependant, la datation médiévale donnée par l'analyse C14 nous commanderait de chercher l'"auteur de sa fabrication". On pourrait imaginer un "alchimiste" aux pouvoirs extraordinaires ayant mis en oeuvre des techniques mettant encore en échec notre science du XX^{ème} siècle. Mais pourquoi n'aurait-il pas profité de sa science pour multiplier ces reproductions que des chrétiens auraient été avides de posséder contre de l'argent ? Nous pouvons spéculer à l'infini sur des

¹ Père MALDAME, op. *Que penser de ... ? Le Saint-Suaire*. 1997, Namur. p. 34.
Le Père Maldamé est philosophe, Doyen du département de philosophie à la Faculté Catholique de Toulouse et Membre de l'Académie Pontificale des Sciences.

hypothèses plus ou moins ridicules dans la plupart des cas. Si elles ne présentent pas le commencement de quelques témoignages solidement établis elles restent pures spéculations. Et puis, au risque de nous répéter, comment parler d'une réalisation picturale quand les sciences admettent, selon leurs connaissances actuelles, le caractère irréprochable de l'empreinte de l'Homme du Linceul ?

Il faut, maintenant, étudier les témoignages antérieurs à la datation radiocarbone relatant l'existence de linges mortuaires attribués à Jésus-Christ. Nous possédons un certain nombre de documents contenant des récits et des témoignages très intéressants. Seulement, dès que l'historien se lance dans une analyse un peu sérieuse et confronte ces témoignages, alors commencent les difficultés.

Sans vouloir être exhaustif, donnons un aperçu de ces difficultés. Depuis Ian Wilson, le Linceul est identifié au mandylion trouvé à Edesse en 525 et qui a été translaté à Byzance en 944. Son parcours du VIème au Xème siècle, d'Edesse à Constantinople, pourrait combler une lacune de 4 à 5 siècles dans l'aventure du Linceul. L'origine du mandylion nous est rapportée par Eusèbe de Césarée (265-340)² puis par Evagre le Scholastique (536-fin VIème siècle)³. Cette Image d'Edesse dite "*achéiropoïète*", appelée aussi en arabe *mandylion*, serait un linge sur lequel le Christ aurait imprimé son visage puis l'aurait donné au messager du roi Abgar V d'Edesse alors très malade. Ce dernier, à la vue du visage du Christ aurait été guéri.

Le texte parle donc de *linge* et de *visage* et non de *linceul* et d'*empreinte* d'un corps. Or, il est pour le moins périlleux de se fonder sur le sermon de Grégoire le Référendaire, prononcé lors de la translation en 944 à Constantinople du mandylion, pour affirmer que celui-ci serait le linceul. Rien ne permet d'aboutir à une telle conclusion tant le discours est peu clair à cet égard. La mention des mots "sueur" et

² Eusèbe de CESAREE, *Histoire ecclésiastique*.

³ Evagre le SCHOLASTIQUE, *Histoire ecclésiastique*.

"sang" sont insuffisants pour dissiper les doutes sérieux car ils ne donnent aucune indication sur la forme de l'empreinte. A cela s'ajoute le fait que la traduction des termes *Mandyllion* ou *Mantile* par *linceul* donne une extension contraire à l'étymologie arabe du mot qui signifie *serviette*.

Un témoignage d'un anonyme de 1190, probablement un pèlerin latin, désigne le mandylion par le terme de *manutergium*⁴, c'est-à-dire, une *serviette*. Par ailleurs, une icône du Xème siècle représente Abgar V qui tient dans ses mains un linge avec le visage du Christ. Le mandylion y est représenté sous la forme d'une serviette et non pas d'un long drap mortuaire. ***En conséquence, l'Image d'Edesse appelée mandylion ne peut être le linceul.***

Autre point important : le mandylion n'est pas la seule image *achéiropoiète* que l'on rencontre dans l'aire orientale. André Grabar signale⁵, par exemple, le témoignage d'Antoine de Plaisance (VIème siècle) qui a vénéré, à Memphis, une "Sainte Face" miraculeusement imprimée sur un tissu avec lequel le Christ a essuyé son visage. Voilà une concurrente d'Edesse !

A l'époque de la translation de l'Image d'Edesse à Constantinople, au Xème siècle, des traditions circulent autour de Mart'omq'opi en Géorgie et de son image *achéiropoiète* qui serait une réplique de celle d'Edesse. Les images dites *achéiropoiètes* et qui ne représentent que le *visage* du Christ semblent donc nombreuses dans l'aire orientale chrétienne et cela pose de sérieuses difficultés d'interprétation dont il faut impérativement tenir compte. ***L'hypothèse la plus simple serait que toutes ces images sont des copies d'Edesse laquelle serait une copie du visage que l'on voyait sur le linceul ?***

⁴ *Descriptio sanctuarii Constantinopolitani*. Roma, bibl. Vatican, Reg. Christ, 712, f. 91 v° - Paris, Bibl. Nat, Lat. 6186 (Colbert 6322), f. 117 v°. Riant, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*.

⁵ André GRABAR, *Martyrium, Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, t. 2, p. 346-347.

D'autre part, comment se fait-il que Ian Wilson écarte sans analyse les documents rassemblés par Riant qui semblent infirmer sa thèse ? En effet, des témoignages de pèlerins des XI^{ème} et XII^{ème} siècles placent le linceul parmi les reliques de la Passion à Byzance⁶ et le distinguent clairement de l'Image d'Edesse comme le prouve cette minutieuse liste des reliques de 1190⁷ : "*Hoc est sanctuarium quod in capella imperiali Constantinopolim (sic) ad presens continetur :*

- *Item pars Linteaminum, quibus crucifixum christi corpus meruit involvere iam dictus Arimatensis Joseph, in supradicta imperiali capella continetur.*

- *Syndon enim, pars quoque Corone Christi, ex Karoli calvi dono, habetur carropoli Gallie.*

- *Item Manutergium, regi Abgar, a Domino, per Thadeum apostolum, Edesse missum, in quo ab ipso Domino sua ipsius transfigurata est ymago...*"

L'inventaire des reliques dressé par Antoine, archevêque de Novgorod, lors de son voyage à Constantinople, vers 1200 va dans le même sens⁸ : "...*Linteum faciem Christi repraesentans* (au Bucoleon ou chapelle impériale)..." et à Notre-Dame des Blachernes : "*Imago Salvatoris, quam christianus quidam Theodorus Abrahae judeo oppignoraverat...*". Ces témoignages nous apprennent donc que les empereurs de Byzance possédaient bien le *Linceul* du Christ désigné en latin sous le nom de *Linteum* lequel est clairement distingué de l'*Image* d'Edesse.

La première liste établit une distinction entre linceul et sydoine : "*Item pars Linteaminum...*" et "*Syndon enim...*". Qu'est-ce que le Syndon ? Un autre linge funéraire différent du linceul ? En outre ces

⁶ Op. cit. Riant, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*.

⁷ *Descriptio sanctuarii Constantinopolitani*. Roma, bibl... Op. cit. Rian.

⁸ *Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg*, Shornik, 1875, t.XII, pp. 340-349.

témoignages sembleraient mentionner la présence d'une empreinte d'un corps.

Dans l'inventaire de 1150-1190, cité plus haut, l'expression *meruit involvere* signifie clairement qu'un corps nu a été enveloppé dans le linceul. (Nudité en contradiction avec toutes les représentations artistiques du Christ). Cela voudrait-il dire que l'on voyait l'empreinte d'un corps nu sur le linceul ? Dans l'inventaire de 1200 ne pouvons-nous pas traduire le mot *faciem par forme* ou *silhouette*, en sachant que *faciem* peut prendre ce sens au Moyen-Age ? Ainsi nous pourrions traduire "...*Linteum faciem Christi repraesentans...*" par : "Linceul sur lequel se trouve la silhouette du Christ" ?

Ces documents contredisent donc l'identification a priori entre le Linceul de Turin et l'Image d'Edesse. Frère Bruno avait déjà émis des doutes sur cette identification, suivi par le Professeur Demotz de Lyon III et le Professeur Flusin de La Sorbone. Ce dernier montre bien qu'à Constantinople "...tout au moins, image d'Edesse et saint suaire étaient choses distinctes"⁹.

Le Linceul est donc conservé avec les reliques de la Passion ce qui le distingue de l'image d'Edesse qui n'est pas une relique de la Passion.

La liste dressée en 1200 par Nicolas Mésarités¹⁰, le gardien des reliques, conforte cette distinction : "Mésarités énumère les dix reliques que voici : 1. La couronne d'épines ; 2. un clou ; 3. le fouet ; 4. les linges mortuaires du Christ en lin ; 5. le linge du lavement des pieds ; 6. la lance qui perça le côté du Seigneur ; 7. le manteau de pourpre ; 8. le roseau ; 9. les sandales du seigneur ; 10. la pierre arrachée au tombeau." Ensuite Mésarités décrit à part le mandylion et la sainte tuile.

Les byzantins distinguaient donc bien les *images* ou icônes des *reliques* de la Passion. Or, celles-ci, selon le byzantinologue Michel

⁹ Bernard FLUSIN, *Le Mandylion et la Tuile à Constantinople au 11^{ème} et au 12^{ème}*. In la *Revue des Etudes Byzantines*, t.55 - 1997, p. 62 à 65.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid

Kaplan, n'ont pas souffert de l'iconoclasme. Les empereurs iconoclastes ont respecté au moins les reliques de la Passion qu'ils possédaient comme d'ineffables trésors dans la chapelle du Buccoléon.

C'est pourquoi nous affirmons que le Linceul étant une relique, il n'a pu que rester avec les reliques de la Passion dans la chapelle du Buccoléon près du palais durant la période de l'iconoclasme.

Si le vocabulaire, des documents irrécusables et l'iconographie ne permettent pas de confondre Linceul et Image d'Edesse, ils n'autorisent pas à éliminer de l'histoire du Linceul cette même Image d'Edesse. Toute la difficulté est de pouvoir définir la relation qu'elle a entretenue avec le Linceul du Christ. Etait-elle la plus ancienne des copies du visage de l'homme du Linceul ?

La datation C14 a soulevé un autre problème auquel il faut tenter d'apporter une réponse. En effet, d'un côté il existe des témoignages de l'existence du Linceul du Christ au cours de la période byzantine et d'un autre côté le C14 donne une datation médiévale du Linceul de Turin. S'il n'entre pas dans nos compétences de critiquer l'analyse radiocarbone, il convient de poser le problème en termes clairs : soit le Linceul de Turin n'est pas celui possédé par Byzance et il est donc distinct (mais qu'est devenu le Linceul byzantin ?) ou alors le Linceul de Turin et le linceul byzantin sont un seul et même objet ?

Or, le *Codex Pray* (Bibliothèque de Budapest) vient étayer cette thèse. Daté de la deuxième moitié du XIIème, une miniature montre l'ensevelissement du Christ. Une première scène montre le Christ nu étendu sur un linceul avec les mains croisées sur l'abdomen pouces invisibles comme sur le Linceul de Turin. La seconde scène présente un Linceul en deux parties avec des lignes imitant un tissage en chevron et des petits cercles sur les deux faces :

Face ventrale

O O
O
O

Face dorsale

O O
O O
O

Ces cercles sont la réplique de traces présentes sur le Linceul de Turin. Traces de brûlures distinctes de celles (beaucoup plus importantes) provoquées par l'incendie de la Sainte-Chapelle de Chambéry. Cette miniature qui relève des caractéristiques précises et typiques que nous trouvons sur le Linceul de Turin autorise à conclure à l'identité du Sydoine byzantin avec le Linceul de Turin. S'il y a identité, alors il n'y a pas de doute que les byzantins, lorsqu'ils contemplaient le linceul, avaient sous les yeux l'image d'un corps nu et supplicié.

Une autre difficulté surgit dans l'enquête historique : l'existence du Linceul antérieurement au XII^{ème} siècle.

Il existe quelques indices en remontant dans le temps.

En 769, le pape Etienne III aurait tenu ces propos que Antoine Legrand cite dans son ouvrage sur le Linceul de Turin : "Il étendit son corps de tout son long sur une toile immaculée comme la neige de telle façon que le tissu en fut divinement empreint par l'image glorieuse du seigneur, visage et restant de sa personne, afin que tous ceux qui n'eussent point l'occasion de contempler le Sauveur dans son intégrité et réalité corporelle puissent être suffisamment contents de le voir dans la reproduction offerte par la toile". Ce texte doit retenir notre attention tant il est clair concernant l'existence au VIII^{ème} siècle d'un linceul avec l'empreinte du Christ.

Un texte anonyme du XI^{ème} siècle, cité par Frère Bruno, indique que le Linceul serait présent au VI^{ème} siècle à Jérusalem. Selon ce témoignage, la taille de la "Croix précieuse" du trésor de Sainte-Sophie, à

Constantinople "...fut mesurée sur la haute stature de Notre-Seigneur-Jésus-Christ qui fut mesurée par des hommes dignes de foi et d'estime à Jérusalem"¹¹. Ces hommes avaient été envoyés par l'empereur Justinien Ier (527-565). Si l'inconvénient de ce témoignage est son caractère tardif, il suggère, bien que ce soit matière à débat, la présence du Linceul à Jérusalem, ville alors en territoire byzantin.

Cependant, dans l'hypothèse de sa présence à Jérusalem, il est inconcevable qu'il n'ait pas été amené à Constantinople entre la fin du VIème et le début du VIIème siècle pour le préserver des invasions Perses. Or, en 626, le patriarche Sergios organise une procession sur les remparts de Constantinople en portant l'image "achéiropoiète" du Christ alors que la ville est assiégée par les Perses. La ville sera préservée et les Perses vaincus. Est-ce le linceul du Christ ou une icône comme le laisserait penser le terme d'achéiropoiète ?

D'autre part vers cette époque, saint Braulion, évêque de Saragosse, affirme l'authenticité des linges et du suaire à Constantinople. Ces témoignages seraient ainsi confortés par le fait que Justinien II (685-695 & 705-711) a émis la première monnaie présentant le visage du Christ qui porte des marques typiques relevées sur le visage de l'Homme du Linceul¹².

Tous ces témoignages mériteraient d'être vérifiés, étayés et complétés pour dissiper les incertitudes. Mais, comme on peut le remarquer, l'historien possède beaucoup d'éléments pour attester de l'existence du Linceul, au moins entre le VIème et le XIIème siècle.

¹¹ *Anonymus Banduri*, *Patrologie grecque* de Migne, t. 122, col. 1305.

¹² *Infra*, aspects iconographiques.

Cependant des zones obscures demeurent entre le 1^{er} et le XIV^{ème} siècle.

Il faut tenter de les combler, si possible, afin de s'assurer que le Linceul de Turin, le linceul byzantin et le Linceul du Christ forment un seul et même objet. Aspect du problème dont il est impossible de faire l'économie car si on se contente de dater le linceul du 1^{er} siècle sans s'assurer de son itinéraire il restera toujours une incertitude au sujet de cette identité. Cet énorme travail d'enquête et de critique historique incombe au sein du GERRALT à Bénédicte de Domspure qui débute une thèse sur cette question.

3. QUESTIONS et REMARQUES.

A) Remarques:

- *Remarque* : D'après le Père DUBARLE, l'image du manuscrit de Skylitsès comporte probablement deux représentations, l'une du Linceul, l'autre une image du visage du Christ avec des franges, perpendiculairement au Linceul. Ces deux images ont peut-être des provenances distinctes. D'autre part, le concile de 692 à Constantinople a donné lieu à l'élaboration de textes très importants puisque c'est à partir de là que l'empereur veut que désormais le Christ soit représenté sous la forme sous laquelle il a été vu sur terre. A noter, à ce sujet, l'intérêt de l'ouvrage du Père Daniel Rousseau, responsable de la basilique de Vezelay, sur les icônes. Enfin, à propos de l'origine d'Edesse, il est intéressant d'essayer de voir ce qui s'est passé dans les tout premiers siècles. Un ouvrage, en effet, montre que la communauté d'Edesse s'est étoffée très rapidement puisque dans les années 180 elle compte déjà plusieurs évêques, en 190 ils sont une vingtaine et il y a des martyrs... Donc avant l'an 200 il existe une communauté très forte.

Rép. : En ce qui concerne la distinction entre le Mandylion et le Linceul, elle est établie sur des sources et des témoignages solides et irrécusables à moins de découvertes de documents remettant tout en

cause. En histoire c'est courant tant que l'enquête n'a pas été menée à son terme. Entre le I^{er} et le XI^{ème} siècle, le parcours du Linceul semble bien incertain dans l'état actuel des recherches. La prudence s'impose donc. La probabilité de la présence du Linceul à Jérusalem nous semble plus forte que sa présence à Edesse pour les raisons exposées plus haut.

Remarque : D'après le responsable de la communauté du Saint Sépulcre, la couronne d'épines se serait trouvée au mont Sion au IV^{ème} siècle. Le Linceul n'y était pas; apparemment les deux objets ont été dispersés.

Rép : C'est plausible. Mais, faute d'éléments solides nous en sommes réduits aux suppositions lesquelles ne peuvent que former des bases d'études.

B) QUESTIONS:

Question: Edesse représentant quelque chose de sacré, ne conviendrait-il pas d'établir un rapprochement avec un rite juif, encore confirmé récemment, selon lequel on n'enterre jamais un mort sans avoir recouvert son visage d'un suaire, qui peut être léger. Alors, est-ce que l'on n'aurait pas utilisé, en plus du Linceul et de la mentonnière, un tissu destiné à couvrir le visage du Christ, et qui serait devenu le Mandylion ? On s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'un linge qui aurait épanché les écoulements de la Croix et qui aurait servi ensuite de mentonnière ?

Rép. : Il n'est pas question d'éliminer l'image d'Edesse. Au contraire, elle vient indirectement renseigner sur l'existence du Linceul. C'est une image achéiropoiète des plus prestigieuse. Peut-être que son prestige procède de l'origine miraculeuse que lui attribue Eusèbe de Césarée ? Ce serait vite conclure que de vouloir en faire un suaire ou une mentonnière: les textes byzantins distinguent bien le *Linceul*, le *suaire* et l'*Image* d'Edesse. Cette hypothèse vient se heurter à l'existence du suaire

d'Oviedo. Ce dernier mérite d'être étudié sérieusement pour déterminer son rôle exact dans les linges mortuaires.

- *Question* : Entend-t-on parler quelquefois, dans les textes anciens d'un *tétradyplon* ?

- *Rép.* : Wilson identifie le Tétradyplon mentionné dans certaines sources comme étant le linceul replié en quatre. Cette interprétation ne semble pas souffrir discussion. Il est possible que pour des fins liturgiques le Linceul ait été plié en quatre ne laissant apparaître que le visage. Les brûlures d'encens que l'on constate sur tout le long du Linceul, à droite et à gauche présentent des caractéristiques qui prouvent bien que le Linceul était plié.

- *Question* : Ne peut-il y avoir camouflage d'un tissu doublement compromettant dans les premiers siècles en tant que linge funéraire et linge porteur d'une empreinte contraire à la loi de Moïse ? on peut donc être tenté de le cacher.

- *Rép.* : Pas d'objection: sur ce point tous les auteurs et spécialistes sont d'accord. Dans la mentalité de l'époque ce linge exposé au grand jour aurait fait scandale et aurait été saisi et détruit.

- *Question* : Existe-t-il un témoignage écrit et signé réfutant la thèse de Pierre d'Arcis.

- *Rép.*: Rien ne semble avoir été publié récemment sur le sujet. Rappelons que le mémoire de Pierre d'Arcis est atypique. Nous ne sommes pas renseignés sur les soi-disant aveux du peintre. Il n'existe aucune trace d'enquête ordonnée par l'Ordinaire du lieu. Le mémoire ressemble fort à une dénonciation calomnieuse. Pierre d'Arcis dit *peinture* et la Science répond *brûlure*. Alors ?

- *Question* : Dans son ouvrage sur l'icône de Laon, Grabar évoque les Gorgones de la région d'Edesse qu'on aurait christianisées comme ce fut le cas pour les vierges noires en France. Il pose l'hypothèse de l'origine possible de ces images à partir de ces Gorgones.

- *Réponse* : Pourquoi pas? le style des icônes chrétiennes de la région d'Edesse peut être rattaché à celui des Gorgones. On rattache le style des icônes aux portraits égyptiens de Fayoum.

Tout cela relève de la recherche sur les écoles et les styles de peinture mais ces considérations n'expliquent en aucun cas les points aberrants relevés par Claude Vignon.

Ce savant français publie en 1939 son travail sur le Linceul : *Le Suaire de Turin devant la science, l'archéologie, l'histoire, l'iconographie, la logique*. Il avait remarqué une étonnante similitude entre le visage de l'homme du Linceul et les portraits byzantins du Christ. Certaines "marques" caractéristiques reproduites sur les icônes du Christ se trouvaient sur le visage de l'Homme du Linceul. Il en avait dressé la liste : cheveux en bandeaux, double mèche de cheveux orientée de la gauche vers la droite, des yeux énormes, plissure frontale, un rectangle en haut du nez, un V dans le rectangle, un V sur l'arête du nez, sourcil droit plus haut, joues accentuées, une barbe bifide, une ride entre le nez et la lèvre supérieure... Sur le plan artistique ces marques de Vignon n'ont aucune raison d'exister, elles n'ont aucune signification. Pour Vignon, c'est le Linceul qui a servi de modèle aux artistes. Il fait remarquer que l'iconographie dépend du Linceul et non l'inverse. L'analyse de dizaines d'icônes, mosaïques, pièces de monnaies révèlent que toutes les "marques de Vignon" ne se retrouvent pas en totalité sur chacune de ces oeuvres alors que le Linceul les comprend toutes.

Le Christ, représenté comme un jeune homme romain dans l'art disparaît vers les Vème-VIème pour laisser la place à un Christ majestueux aux traits plus sémitiques qui expriment la transcendance. Tous portent les marques de Vignon.

La lignée picturale du Linceul naît vers 540 sous le règne de l'empereur byzantin Justinien Ier. Un siècle et demi plus tard, Justinien II (685-695 - 705-711) frappe une monnaie à l'effigie du Christ qui porte les marques de Vignon. Après la période de l'iconoclasme, Michel III (842-867) émet une monnaie de même type.

L'art lui-même offre à foison des icônes, des mosaïques qui ne laissent aucun doute : les artistes avaient le Sindon ou le Linteum pour modèle. En Italie, la Crucifixion de la chapelle Santa Maria Antica de Rome, datée de 705-708 présente un Christ au visage de Linceul avec des cheveux en bandeaux, une double mèche de cheveux orientée de la gauche vers la droite, le joue gauche haute et très marquée et une ride entre le nez et la lèvre supérieure. Or, elle a été décorée par le fils d'un curateur byzantin du palais impérial.

A partir du Xème siècle, un renouveau artistique nous offre une floraison de représentations de visages du Christ selon le Linceul : une mosaïque du Xème siècle, placée sur la porte centrale de Sainte-Sophie de Constantinople montre un Christ Pantocrator avec Léon IV prosterné, le Christ de la coupole de Daphni en Attique au XIIème, ceux de Cefalù et de Monreale sur les voûtes en cul de four en Sicile... Ce modèle s'est diffusé hors de l'Empire byzantin. Signalons en Espagne le Christ d'Estერი de Cardos (1095-1122) et celui de Saint-Clément de Tahull, début du XIIème siècle.

Pour finir, signalons qu'un mythe à la vie dure voudrait que l'empereur de Byzance soit représenté sous les traits du Christ. Or, les pièces de monnaies, les *nomismata*, distinguent bien l'effigie de l'empereur et celle du Christ. Le *nomismata* de Justinien présente au Droit le Christ avec l'inscription *Jesus Christos Rex Regnantium* et au Revers l'empereur appelé *Servus Christi*. Le fait que l'empereur s'identifierait au Christ est une ineptie et une idéologie forgée étrangère à l'esprit byzantin comme l'a montré la byzantinologue E. Harweiler. Quand bien même l'empereur serait représenté sous les traits du Christ on ne voit pas en quoi cela pourrait infirmer la thèse de Vignon. (fin)

Les problèmes du Linceul sous la lumière de l'encyclique *Fides et Ratio*

de Marie GANTIN

Le Linceul de Turin intéresse profondément les croyants sans être acunement pour eux un objet de foi. Et il est clair que les problèmes qu'il soulève requièrent de tous, croyants et non-croyants, une approche aussi rationnelle que possible. Cela suffit pour qu'il ne paraisse pas inutile de chercher s'ils pourraient en quelque façon être éclairés par la récente encyclique du pape *Fides et ratio*.

- Comme ses premiers mots l'indiquent, elle traite en effet de foi et de raison. Elle définit leurs justes rapports à partir de leurs exigences convergentes.

Avant d'en faire une quelconque application aux problèmes du Linceul, il est prudent de chercher à bien saisir le propos du Saint Père. Son texte est écrit et publié dans une perspective définie. Ce n'est pas un lieu d'arguments d'où l'on pourrait faire sortir des réponses à des questions de toutes sortes. Mais ce peut être une école de sagesse. Qui peut inspirer une attitude juste, et déjà féconde en ce qu'elle est juste, en face de problèmes que n'ont résolus jusqu'ici ni la foi ni la raison scientifique, qu'elles les aient abordés à part ou en collaborant.

Le pape évoque, en commençant, des questions beaucoup plus générales. Elles portent sur l'origine et la fin des êtres. Il les résume dans "la quête de sens qui depuis toujours est pressante dans le coeur de l'homme" (§ 1). Et, parmi les ressources dont l'homme dispose pour progresser dans la connaissance de la vérité ultime, il met en relief,

comme l'ont fait déjà certains de ses prédécesseurs, la philosophie (§ 2). "Je désire moi aussi, dit-il, porter mon regard vers cette activité particulière de la raison" (§ 5).

• Il met donc l'accent sur une certaine discipline qu'on a, semble-t-il, peu vu jusqu'ici s'exercer à l'examen des mystères du Linceul.

La philosophie touche à tout, c'est vrai. Mais demandez-vous si l'idée vous est venue de requérir l'aide de la pensée philosophique pour y voir plus clair sur la nature du Linceul et sur l'attitude à tenir devant son énigme. Si nous ne voyons pas quelle lumière la philosophie pourrait projeter sur nos habituelles interrogations, qu'allons-nous attendre de l'encyclique?

Si nous la lisons gratuitement, sans y chercher des lumières qu'elle ne prétend pas donner sur un ordre de questions très particulier, nous remarquons qu'elle offre "quelques réflexions sur la voie qui conduit à la vraie sagesse" (§6).

Deux choses nous sont rappelées comme des règles de sagesse.

° La première est que l'homme est fait pour chercher la vérité et appelé à ne pas renoncer à savoir, mais à pousser toujours plus avant ses investigations, quelle qu'en soit la difficulté, dès lors que l'importance de l'enjeu a été raisonnablement reconnue.

La foi elle-même est instigatrice de recherche. "La Révélation, dit l'encyclique, fait entrer dans notre histoire une vérité universelle et ultime, qui incite l'esprit de l'homme à ne jamais s'arrêter; et même elle le pousse à élargir continuellement les champs de son savoir tant qu'il n'a pas conscience d'avoir accompli tout ce qui était en son pouvoir, sans rien négliger". Témoin l'effort de pensée de saint Anselme (14). "Malgré la peine, le croyant ne cède pas, dit encore le pape. La force pour continuer son chemin vers la vérité lui vient de la certitude que Dieu l'a créé comme un "explorateur" (cf Qo 1, 13), dont la mission est de ne renoncer à aucune recherche, malgré la tentation continue du doute" (§21).

° La deuxième règle rappelée est la nécessité de garder toujours le sens critique en éveil et de savoir l'éduquer, quelque opinion que l'on pense devoir tenir pour une certitude. Il faut être capable de rendre posément raison de ce que l'on croit, dans un libre dialogue où l'on reste à l'écoute d'autrui. La foi religieuse authentique sollicite l'intelligence. Rompre l'association de la foi et de la raison est une dangereuse démission.

- Au sujet du Linceul, on ne peut que trouver à propos l'invitation de l'encyclique à ne pas renoncer à la recherche de la vérité, si bien cachée qu'elle puisse être.

Et ce que le pape recommande en termes généraux, on reconnaît que les autorités de l'Église qui ont eu l'occasion de le mettre en pratique dans le cas particulier du Linceul, n'y ont pas manqué. Témoin ce que déclarait l'archevêque de Turin, le cardinal Ballestrero, au moment d'entreprendre des examens scientifiques d'où l'on ne savait pas ce qui pouvait sortir. Le document de Luigi Gonella, traduit par Joseph Virlet et publié dans le dernier numéro de Montre-Nous Ton Visage, nous a fait voir sur le vif la prise de position de l'homme d'Église responsable et en première ligne dans le débat. Il est à citer et mérite d'être plus largement connu.

Le cardinal venait de permettre les examens demandés. A la question qui lui était posée : "Pourquoi avez-vous permis aux scientifiques d'examiner le Suaire, surtout si l'on considère tout ce qui était en jeu du point de vue de la foi ?" il répond que "la confrontation entre la science et la foi n'est jamais dangereuse quand la rectitude et la bonne volonté des intervenants sont garanties". Mais, si l'on met la foi en cause, une clarification est nécessaire. "Le Suaire, dit-il, est un objet tout à fait singulier auquel l'Église n'a jamais lié aucune vérité de la foi. Elle n'a jamais pensé que le Suaire puisse être une preuve de la foi. Par conséquent, c'est avec une extrême liberté d'esprit que j'ai pensé que l'intervention de la science pourrait être utile à une recherche objective et sereine, sans aucune préoccupation pour ce qu'en pourraient être les résultats".

- Le pape lui-même disait, à Turin, l'an dernier, dix ans après la datation du tissu qui a si fort agité le débat et ne lui a point donné de conclusion : "Puisqu'il ne s'agit pas d'une matière de foi, l'Église n'a pas de compétence spécifique pour se prononcer sur ces questions. Elle confie aux scientifiques la tâche de continuer à enquêter pour arriver à formuler des réponses adéquates aux interrogations liées à ce Suaire qui, selon la tradition, aurait enveloppé le corps de notre Rédempteur après qu'il eut été déposé de la croix. L'Église les exhorte à affronter l'étude du Saint-Suaire sans positions préconçues, qui donneraient pour certaines des conclusions qui ne le sont pas; elle invite les hommes de science à agir dans la liberté intérieure et avec un profond respect aussi bien de la méthodologie scientifique que de la sensibilité des croyants" (MNTV n° 18, p.29).

- Continuer l'étude en se libérant des positions préconçues, c'est bien

garder en éveil le sens critique à l'égard de soi-même sans lequel se perd ce que l'encyclique appelle "la diaconie de la vérité". Sans ce recul nécessaire, on n'est plus au service du vrai que l'on cherche. Qu'on estime une fois pour toutes que la carbone a ugé, ou, au contraire, que l'Eglise, à l'encontre de tous les sceptiques, doit affirmer l'authenticité, on fait aveuglément d'une conviction qui, en elle-même, peut être respectable, un dictat de la vérité.

Contre de tels emportements, saint Paul mettait en garde les Colossiens (2,8), le pape le rappelle. Des opinions insuffisamment fondées "se répandent même chez certains croyants dépourvus du sens critique nécessaire" (§37).

Nous avons, grâce à Dieu., des enseignements et des exemples qui viennent de haut. Nous n'avons, si nous le voulons bien, qu'à les suivre.

- La distinction rappelée est sans cesse à retenir.

- Il y a ce qui est l'objet de la foi de l'Eglise. La foi s'attache à la Parole de Dieu. La Parole de Dieu demeure éternellement. Le Christ peut dire: "Mes paroles ne passeront pas".

- Et il y a ce qui évoque irrésistiblement la Passion du Christ et inspire une profonde vénération, sans constituer un objet de foi.

Dans le deuxième paragraphe de son encyclique, le pape évoque le Mystère pascal. "Depuis, dit-il, que, dans le Mystère pascal, l'Eglise a reçu le don de la vérité ultime sur la vie de l'homme, elle est partie en pèlerinage sur les routes du monde pour annoncer que Jésus Christ est "le Chemin, la Vérité et la Vie" (Jn 14,6)."

Cela, nous l'avons reçu comme un bien inaliénable et le plus grand qui soit.

- Pour ce qui est du Linceul, c'est déjà beaucoup qu'il nous offre une telle image, un tel signe, inexpliqué jusqu'ici en son origine, mais toujours capable., quoi qu'on découvre à son sujet, de nous aider à contempler en esprit le mystère de la Pâque du Christ.

Fr. André CANTIN

*fraternité monastique de Jérusalem
Vézelay*

La VÉRITÉ qui est JÉSUS

*O DOUCE VÉRITÉ QUI EST JÉSUS!
Par le Mystère de l'Incarnation
l'Eternel entre dans le temps,
le Tout se cache dans le fragment,
Dieu prend le Visage de l'homme
entièrement Il se donne.
En sa Transcendance et Sagesse absolue
le Créateur qui est Père se fait connaître.*

*Le Fils, le Verbe fait chair
est envoyé sur la terre
pour achever l'oeuvre du Salut.
La Vérité exprimée dans la Révélation
qui est l'Amour en sa parfaite expression
n'est pas enfermée dans un cadre restreint
mais par l'action de l'Esprit
elle se répand sur tout l'univers.*

*Parole de Dieu révélée dans l'histoire
qui purifie toute mémoire
et toujours instruit et guérit.
Vérité qui culmine dans le Mystère pascal
éclairant l'énigme du mal*

*du péché en ses nombreux replis
de la souffrance et de la mort en son scandale.
Splendeur de la Vérité !*

*O douce Vérité qui est Jésus!
Par la foi le Christ est reconnu
dans sa divinité et sa liberté,
par la foi l'esprit humain
donne plein assentiment
au témoignage divin,
et se nourrit de son enseignement.*

*Le croyant sur son chemin
est guidé par la sainte Tradition
les Prophètes, les Apôtres du Seigneur,
les Pères de l'Eglise, St Augustin
les Docteurs, les Martyrs et les Saints,
St Thomas et ses intuitions
dans leur inestimable valeur.*

*Dans la communion au Christ Sauveur,
par les sacrements et la manducation
quotidienne des saintes Écritures
dont l'Eglise poursuit la lecture
en gardant immuable le sens originel,
la foi bénéficie de l'aide surnaturelle
et sans cesse grandit et se renouvelle
dans le dynamisme présent en elle-même.*

*Mais la foi est aussi combat et défi perpétuel.
Toute au long des générations
l'homme est explorateur de la Vérité*

*dans ses efforts de recherche scientifique,
son affrontement aux limites de la raison,
dans sa démarche philosophique
et sa puissance de réflexion.*

*Pour avancer dans la compréhension
et la vraie connaissance
qui donne sens à l'existence,
«la foi et la raison peuvent s'aider mutuellement
exerçant l'une à l'égard de l'autre une fonction
de crible purificateur et de stimulant».
Aussi la foi ne craint pas la raison
mais s'y fie au contraire
pour pénétrer dans le mystère.*

*O douce Vérité qui est Jésus!
Amour qui s'offre au long des jours
sans rien demander en retour.
O Tendresse ineffable
révélée sur la Face adorable!
Dans le silence de l'adoration
et la lumière de la contemplation
l'âme éblouie s'émerveille
de sa beauté sans pareille.*

Marie-Claire VILLET
Foyer de la Sainte Face

Histoire ancienne du Linceul de Turin¹

Tome II

Père A.M. DUBARLE op.

Le second tome de l'*Histoire ancienne du Linceul de Turin* couvre la période de 944 à 1356, enrichissant de données nouvelles la période de 944 à 1204, déjà étudiée dans le premier tome. Une double question constitue la trame de l'ouvrage : où et par qui le linceul de Turin a-t-il été possédé depuis l'origine jusqu'à son apparition en Champagne française vers 1350 ?

Sont ainsi examinés successivement :

- l'image d'Édesse dans l'homélie de Grégoire le Référendaire (ch. II),
- le manuscrit Pray, le manuscrit de Skylitzès et le Mandylion (ch. III),
- les questions douteuses (ch. IV),
- la première captivité de Geoffroy de Charny et l'acquisition du linceul (ch. V)
- le passage incognito du linceul par la Sainte Chapelle (ch. VI).

On connaît la complexité du sujet, certes maintes fois étudié, mais où légendes, traditions, hypothèses, interprétations s'entremêlent souvent. Aussi est-ce avec une grande rigueur que le P. Dubarle l'aborde en exhortant le lecteur à la vigilance à l'égard des erreurs d'interprétation, de traduction ... Ce qui est dit à ce sujet «*permet de saisir la nécessité de recourir aux sources premières et de les traiter avec exactitude, de ne pas présenter des hypothèses comme des données assurées*»². Fort de cette recommandation, il s'efforce de vérifier la valeur des sources citées et d'appuyer par des références précises les arguments avancés.

La plupart des questions abordées ont déjà fait l'objet d'études et de publications du P. Dubarle, notamment dans les bulletins de l'Association MNTV. Mais elles sont reprises ici avec des compléments d'information qui sont un gage de lecture fructueuse. On ne saurait méconnaître, de plus, l'intérêt de leur exposé dans une suite chronologique.

Le chapitre consacré à l'image d'Édesse donne matière à un ample développement en reprenant le texte d'une conférence prononcée au

¹ P. A.M. DUBARLE op., Hilda LEYNEN (+), *Histoire ancienne du Linceul de Turin*, T. II, Paris 1998, F. X. de Guibert (O.E.I.L.), pp. 146.

² *op. cit.*, p. 34.

symposium de Rome en 1993 pour illustrer, à travers l'homélie de Grégoire le Référendaire, la relation de l'image et du linceul. L'un des mérites de cette étude est de rassembler les éléments d'information recueillis sur la question à cette époque et traités parfois de manière fragmentaire, selon le rythme d'acquisition des connaissances. Le conférencier étudie en détail les traditions relatives à l'origine de l'image, les textes d'Eusèbe de Césarée, du pseudo-Constantin, de Procope de Césarée, avec leurs points communs et leurs différences, et naturellement le passage de l'homélie de Grégoire le Référendaire relatif au linge d'Édesse. *«Ce passage présente une certaine difficulté. Il se trouve non pas dans une description détaillée du linge, mais en fin du discours, dans une exhortation morale et religieuse»*³. Bien qu'il soit toujours délicat d'isoler une phrase de son contexte, il semble que l'extrait suivant reflète fidèlement la ligne directrice du récit : *«Grégoire n'a pas découvert que c'était un linceul funéraire qu'on avait apporté d'Édesse. Pour lui, le linge a servi dans l'agonie de Gethsémani à essuyer la sueur de sang. Il a été conservé et utilisé de nouveau pour essuyer le sang et l'eau découlant du côté transpercé. Il a été ainsi "embelli" en recevant une nouvelle empreinte s'ajoutant à celle du visage. En deux places, "ici et là", on voit donc, d'une part le visage, d'autre part le côté avec le sang et l'eau qui en sont sortis»*⁴. De la mention "sang et eau ici, là sueur et figure" découle en conclusion l'identité entre l'image d'Édesse et le linceul de Turin.

Un autre long chapitre est consacré à Geoffroy de Charny, maillon important dans l'histoire du linceul. Grâce à des investigations très poussées auprès de sources françaises et anglaises, l'auteur établit sans conteste que c'est au terme de sa première captivité, à la suite de la bataille malheureuse de Morlaix, en septembre 1342, que ce chevalier a fait vœu de bâtir une église. La correspondance est donc parfaitement établie entre ce vœu et l'acte de Philippe de Valois de juin 1343, concédant l'amortissement des rentes d'un domaine à cette fin. Les chanoines de Lirey ignoraient cette première captivité. Bien malgré eux, ils ont donc commis une erreur de date importante en faisant remonter ce vœu à la libération de Geoffroy de Charny au terme de sa seconde captivité (janvier 1350 - juin 1351). Plusieurs hypothèses sont formulées sur les conditions dans lesquelles Geoffroy de Charny serait entré en possession du linceul. D'après les chanoines de Lirey, c'est le roi Philippe VI qui, en le prélevant sur le Trésor royal, lui en aurait fait don. Cette hypothèse semble la plus vraisemblable. C'est elle *«qui harmonise le mieux un ensemble de données dont chacune prise isolément serait insuffisante pour fournir une preuve»*⁵.

³ *op. cit.*, p. 41.

⁴ *op. cit.*, p. 44.

⁵ *op. cit.*, p. 84.

Le dernier chapitre est celui qui contient ce qu'il y a de plus décisif dans l'histoire du linceul. En s'appuyant sur des textes négligés jusqu'ici et dont l'ensemble forme un tout, l'auteur entend prouver que le linceul est passé incognito par la Sainte Chapelle.

Au Moyen-Âge, en effet, la "sainte toile" était moins prestigieuse que la couronne d'épines et le bois de la croix. L'image figurant sur la "tabula" (planche qui supporte la sainte toile, ou étui qui la contient) appelait davantage l'attention que son contenu. D'autre part, à en juger par le nombre important de dons faits à partir des reliques de la Sainte Chapelle⁶, le don du linceul, dont la valeur apparente ne pouvait faire état du relief révélé bien plus tard par la photographie et dont la célébrité a été déclenchée par les expositions de Lirey, comme en témoigne le plomb du pèlerinage, est un geste plausible. La "sainte toile" qui est associée à la "tabula" figure dans la liste des reliques remises par Baudouin II à Louis IX en 1247. Or, elle n'est plus mentionnée dans un reliquaire daté de 1364-1368. Seul son réceptacle est nommé. «*C'est un signe confirmant qu'au temps de Charles V le linceul avait déjà été donné par Philippe VI*»⁷. Ainsi est totalement éclairé le fil, jusqu'alors partiellement invisible, qui relie la date de 1204 à celle de 1357. Ainsi le "trou noir", souvent évoqué, devient-il clarté. Ainsi s'achève, comme un couronnement, ce qui fut un long effort de recherche.

En tête de ce dernier chapitre, le P. Dubarle, dont nous connaissons l'aimable humour, note malicieusement que ce qu'il y annonce «sera peut-être le plus discuté». Mais le lot de toute trace nouvelle n'est-il pas d'aiguillonner la recherche, de tendre au progrès de la connaissance ... ou encore d'être confirmée ? Ce dont nous pouvons être assurés en tout cas, c'est de l'extrême rigueur dont l'auteur a fait preuve dans la vérification des sources utilisées, dans la précision des nombreuses références livrées, dans le souci constant de réserver la primauté à la démarche scientifique qui sait distinguer hypothèse et ce qui la fonde. Par tout cela, cet ouvrage constitue une plate-forme précieuse pour le développement de la recherche sur l'histoire du linceul, et c'est cela seulement que pouvaient esquisser de manière très incomplète quelques traits tirés du rapide survol d'un recueil si riche d'informations.

Charles Guinard

⁶ 39 recensés entre 1239 et 1406.

⁷ *op. cit.*, p. 95.

LE DIOCÈSE DE TURIN
A REÇU
SON NOUVEL ARCHEVÊQUE

Le 5 septembre 1999
Mgr SEVERINO POLETTO
a été installé dans la cathédrale de Turin.

Il remplace le Cardinal SALDARINI,
précédent custode du Linceul,
qui était devenu très malade.

Prêtre du diocèse de Trévise
né en 1933,
le plus jeune d'une famille de 11 enfants,
Mgr Severino POLETTO
est évêque depuis 1980.
Il était, depuis 1989,
évêque du Diocèse d'ASTI.

C'est de lui, notamment, que dépendront
les décisions concernant
de nouveaux examens sur le Linceul.

Puissent-elles favoriser
des progrès importants
pour la connaissance du Linceul.

**PROCURE
MNTV**
Centre MBE 139
44, rue Monge -
75005 - PARIS

**AUDIOS cassettes
VIDEO cassettes
RELIEFS
IMAGES
LIVRES
DOCUMENTATION**

**DOCUMENTS
sur le LINCEUL de
TURIN**
Prêt gratuit par
l'Association
MNTV

**PROCURE
MNTV**
Centre MBE 139
44, rue Monge -
75005 - PARIS

L'abonnement donne droit à 4 numéros expédiés par la poste à votre adresse.

Prix de l'abonnement : (chèque bancaire ou postal à l'ordre de MNTV- Paris)

*** pour les membres de l'Association MNTV : 60 FF**

(Le prix annuel de la cotisation est de 100 FF . L'abonnement est de 60 FF. Le total versé est de 160 FF)

*** Pour un abonnement à quatre numéros : 100 FF**

*** Prix d'un numéro : 25 FF (frais de port et expédition en supplément)**

Date de parution de ce numéro : Juin 1998 - Impression: Evêché de Versailles